

Les personnes vulnérables à risque d'abus financier : comment agir?

À l'intention des personnes impliquées auprès d'âinés

Repérer

Être attentif aux indices de la vulnérabilité financière

Certains indices sont associés à un risque plus élevé de vivre de la maltraitance financière :

- ✓ Une dépendance envers une autre personne
- ✓ Une confiance accrue accordée à une personne pour la prise de décisions ou la gestion de ses affaires
- ✓ Un faible niveau de littératie financière ou une méconnaissance de ses droits
- ✓ Une dépendance financière envers un proche ou des difficultés économiques
- ✓ Des problèmes de communication ou de compréhension
- ✓ Une situation d'isolement social et entretient peu de contacts avec sa famille
- ✓ Une cohabitation avec un proche à qui il verse une contribution économique

Des exemples d'abus les plus courants

- Utiliser l'identité de la personne
- Exiger une part d'héritage
- Ne pas combler les besoins essentiels de la personne
- S'approprier les biens, l'argent ou les avoirs de la personne sans son consentement
- Demander des sommes excessives pour un service
- Utiliser de façon abusive une procuration ou un mandat de protection
- Empêcher la personne d'avoir accès à ses fonds
- Contraindre une personne à signer un document légal
- S'installer chez une personne sans son consentement, sans payer une contrepartie juste et raisonnable et sans respecter la durée du séjour.

Verbaliser

Lorsqu'une situation soulève des inquiétudes quant à un risque possible de maltraitance, il est possible de l'aborder avec la personne en tout respect, sans jugement et avec beaucoup de bienveillance.

« ...Est-ce que ce genre de situation arrive souvent ? Je te pose la question parce que je suis inquiet de ce que je viens de voir... Je ne veux pas tirer de conclusions, mais je ce que je viens d'observer me préoccupe, comment tu vis ça ? Est-ce que cela arrive souvent ? Il existe des ressources pour ce genre de situation... »

Agir

Déterminer la gravité de la situation et suggérer de l'aide

ÉLEVÉ

Risque élevé de subir de graves conséquences sur sa santé physique ou psychologique. Sa sécurité est compromise.

Action immédiate

Partager vos préoccupations et lui suggérer d'obtenir de de l'aide rapidement

FAIBLE

Risque de subir des conséquences sur sa santé physique et mentale. Sa sécurité n'est pas compromise.

Action éventuelle

Informar la personne sur l'importance d'aller chercher de l'aide et des outils

Actions à poser si la personne refuse de demander de l'aide

Communiquer la situation sans le consentement de la personne au 911, 811 ou auprès d'un intervenant communautaire ou du RSSS

- Respecter la volonté et conserver le lien de confiance.
- Demeurer attentif à l'évolution de la situation.
- Aborder à nouveau si la situation se détériore



CONSORTIUM INTERRÉGIONAL
SAVOIRS • SANTÉ • SERVICES SOCIAUX

Inspiré et adapté de l'Autorité des marchés financiers. (2023). *Protéger un client en situation de vulnérabilité : Guide pratique pour l'industrie des services financiers* (ISBN 978-2-550-94658-8). <https://lautorite.qc.ca/>

Lavoie, E., Moisan, L. (2026). Du repérage à l'action : soutenir les usagers en difficulté financière. <https://consortiuminters4.uqar.ca>